

ESSAYEZ vous SEREZ SATISFAIT
VALENTINE & FILS,
Marchands de Salleries et de Cui
Trois Rivieres, P. Q.
3m-37-12-82

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 30.

La séance s'ouvre à trois heures et 20 p. m.

Après les affaires de routine, Sur motion de M. COLBY, la chambre se forme en comité sur le bill pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada à prolonger ses arrangements de trafic avec la compagnie du chemin de fer de la rive nord, à cinquante ans à partir de cette date.

M. Abbott propose en amendement que "rien de contenu dans ce bill n'affectera les droits acquis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien relativement aux arrangements antérieurs de cette compagnie avec le gouvernement de la province de Québec.

Le bill ainsi amendé est rapporté. Sur motion de M. Abbott, la chambre se forme en comité sur le bill du chemin de fer du Pacifique Canadien qui est rapporté sans amendement.

L'honorable M. Blake demande si les lettres qui portent sur l'enveloppe "à être retournée si elle n'est pas réclamée" sont ouvertes au département des lettres mortes avant d'être renvoyées.

L'honorable M. Carling répond que les lettres portant des instructions sur l'enveloppe sont renvoyées sans être ouvertes, mais que les autres le sont.

En réponse à M. Scott, sir Hector Langevin dit que le nouveau bureau de poste de Winnipeg serait construit sur l'emplacement de l'ancienne et que le bureau temporaire serait construit sur un terrain appartenant au gouvernement entre la douane et le bureau des terres.

En réponse à M. Smyth, sir Leonard Tilley dit que le gouvernement a reçu à la dernière session, des requêtes de Kent, Ont., demandant un droit sur l'exportation des billots d'orme. Il n'y a pas eu de requêtes cette session et le gouvernement n'a pas l'intention de demander au parlement de fixer tel impôt.

En réponse à M. Landry, sir John Macdonald dit qu'un Canadien-français ferait partie de la commission de codification des lois du pays aussitôt qu'elle serait formée.

L'honorable M. Laurier demande si le gouvernement a l'intention de continuer les travaux des quais à Saint-François, Ile d'Orléans, qui ont été commencés l'été dernier et si oui, quand ?

Sir Hector Langevin dit qu'il craint que l'honorable préopinait n'ait pas eu le temps de lire les estimés qui sont actuellement devant la chambre, car il aurait vu qu'il y avait un item de \$6000 pour continuer les travaux de la jetée tel que demandé par M. Valin, le représentant du comté de Montmorency.

M. Tassé en demandant un état des sommes dépensées chaque année depuis 1875, pour assurer le rapatriement des Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis dit que l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis a été très-considérable, mais que malgré cette exode, la population française du Canada n'a cessé d'augmenter surtout dans la province de Québec. Les Canadiens-français de cette province étaient en 1850 au nombre de 669,528, tandis qu'en 1880, ils étaient au nombre de 1,070,821.

Dans Ontario, il y avait 26,417 Canadiens-français en 1850 et en 1880 ils étaient 102,745. Il n'y a pas très-longs, l'honorable chef de l'opposition attribuant aux Canadiens-français la défaite du parti libéral et parlait de l'ignorance politique à l'Est d'Ontario, mais lui, (M. Tassé), doit dire que c'est une espèce d'ignorance politique qui, dans son opinion, était partagée par tout le pays. (Applaudissements.)

Lors du dernier feu de Chicago, on a prétendu qu'il y avait dans cette ville 20,000 Canadiens-français, dont la plupart venaient d'Ontario. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que notre Nord-Ouest est ouvert à la colonisation, l'émigration canadienne-française s'y dirige plus qu'aux Etats-Unis. Des 69,332 Canadiens-français, qui sont allés à Manitoba l'année dernière, 30,327 venaient de la province de Québec, 33,325 des Etats-Unis, 2,496 d'Ontario, 1,997 de la Nouvelle-Ecosse, 1,487 du Nouveau-Brunswick et 376 de l'île du Prince-Edouard. Sur les 740,000 Canadiens que l'on dit résider aux Etats-Unis, la moitié au moins sont Canadiens-français.

L'ancien parlement du Canada a nommé une commission pour rechercher le meilleur moyen d'arrêter cette émigration des Canadiens-français, et cette commission dans son rapport recommandait l'adoption d'une politique protectionniste à l'égard des industries nationales afin d'atteindre le résultat désiré. Cette politique a été adoptée depuis et comme résultat on constate qu'en 1881, plus de 10

000 Canadiens sont revenus au pays et en 1882 plus de 20,000 sont revenus au pays (Ecoutez ! Ecoutez !)

Le rapatriement coûte moins cher que l'émigration de l'ancien continent. Il cite un extrait du rapport d'un agent envoyé aux Etats-Unis en 1873 à l'effet de prouver que les canadiens-français sont très désireux de revenir au Canada, pour qu'on leur donne de l'emploi. Il s'est fait récemment un mouvement d'émigration des canadiens des Etats de l'Est vers le Nord-Ouest et ce mouvement prend tous les jours de plus grandes proportions; à tel point que l'on dit que le salaire, dans les fabriques du Massachusetts s'en est ressenti.

L'agent du gouvernement dans les Etats de l'Est rapporte qu'en 1882 le nombre des canadiens qui se sont rendus dans cette partie des Etats-Unis, a diminué de moitié, suivant les rapports des compagnies de chemin de fer; tandis qu'en cette même année, l'émigration au Canada a augmenté dans les mêmes proportions.

Le système de rapatriement adopté par le gouvernement a coûté au pays une somme insignifiante, les chiffres de 1876, les seuls que l'on ait, n'accusant qu'une dépense de \$9,500.

Il demande que le gouvernement prenne des moyens plus énergiques pour activer le rapatriement, par la nomination d'un plus grand nombre d'agents, la circulation de pamphlets et l'invitation aux canadiens-français des Etats d'envoyer des délégués en Canada et il termine en faisant un bel éloge des qualités, de la loyauté et de l'énergie de la race canadienne-française. (Applaudissements.)

Sir Hector Langevin dit qu'il ne serait pas juste de laisser sans réponse le discours de l'honorable député et il le félicite d'avoir exposé sa thèse avec son habileté accoutumée, mais il croit que l'honorable député prend trop à cœur certaines remarques faites dans la presse et ailleurs au préjudice de la race canadienne-française. Cette race se trouve aujourd'hui dans une position qui lui permet de mépriser ces remarques; elle occupe dans cette chambre une position qui lui permet de ne pas s'occuper des remarques de certains journaux ou de certaines personnes.

Les canadiens-français désirent vivre au pays avec tout le monde et avoir un droit égal à celui des anglo-canadiens de s'établir partout où bon leur semble. Il est vrai qu'un certain nombre de canadiens-français sont allés aux Etats-Unis et n'en sont pas revenus, mais il peut assurer l'honorable député, M. Tassé, que le gouvernement devra en rapatrier le plus grand nombre possible. Il n'a aucun doute que son honorable ami le ministre de l'agriculture fera tout son possible dans le sens du rapatriement. Il croit cependant que les sociétés de colonisation pourraient faire beaucoup à cet égard.

L'honorable M. Royal lui succède et parle en français. Il croit que le gouvernement devrait diriger ses efforts vers l'établissement d'un courant d'émigration canadienne-française, des Etats-Unis vers le Nord-Ouest.

Ceux d'entre nos compatriotes que la pauvreté et d'autres circonstances incontrôlables ont chassés dans les districts manufacturiers des Etats-Unis ont beaucoup à souffrir d'un air vicié et de dangers provenant des machines, etc., et ils croient que c'est le devoir du gouvernement de les aider à émigrer au Nord-Ouest, où il trouveront un moyen de gagner leur vie beaucoup plus sain et de toutes façons plus approprié au génie du peuple Canadien français.

Motion adoptée.

ECHO DU JOUR

FETE DES ARBRES.—Le 7 mai, fête des arbres, St-Hyacinthe n'a pas voulu rester en arrière des autres villes. Les élèves de l'école des Frères du Sacré-Cœur ont profité de leur congé pour planter des arbres près de l'école, et quelques citoyens ont aussi fait preuve de bonne volonté.

La corporation de son côté continue ce printemps la plantation des arbres dans les principales rues de la ville, et nous l'en félicitons.

HOTEL-DIEU.—Il y a eu une prise d'habit le 2 mai à l'Hotel-Dieu de cette ville. Melle-Rosa-Anna LaRoque dite sœur Marie du Rosaire, de St-Alexandre, et Melle Rosalie Pelletier dite sœur Hyacinthe de St-Hyacinthe ont pris l'habit.

GUIDE DE ST-HYACINTHE.—Nous apprenons avec plaisir que M. Camille Lusier, maître de poste de cette ville, est à préparer un guide de la cité, contenant les noms de tous les habitants, avec le numéro de leur résidence, par ordre alphabétique, et aussi les noms des mêmes personnes par ordre de numéros de rue—ce guide sera prêt dans le cours de juin et sera continué d'année en année—Il y aura quelques pages d'annonces insérées dans le volume.

Nous félicitons M. Lusier sur son louable projet et lui souhaitons plein succès.

Le "Messenger" de Lewiston est entré dans sa quatrième année d'existence. Nos bons souhaits à notre confrère.

CONVOIS.—La ligne du chemin de fer du Sud-Est est ouverte entre Sorel et Yamaska, et les trains ont repris leur circulation régulière.

L'honorable M. Mousseau a eu une entrevue, avec sir John Macdonald, au sujet de l'augmentation du subside fédéral demandée par la province de Québec.

Gustave Aimard, le romancier bien connu, frappé de congestion cérébrale il y a quelques temps, et conduit à l'asile d'aliénés de Sainte-Anne, y est mort.

—A St-Pierre, rivière aux Rats, Maniba, on attend dans le cours du mois des cloches de France.

AU COUVET.—Mademoiselle Caron, fille de feu le lieutenant-gouverneur Caron et sœur de l'honorable ministre de la milice, a fait son entrée à l'hôpital général.

CRUAUTE.—Quatre étudiants en médecine à Montréal se sont permis d'amener un magnifique chien lévrier à la salle de dissection et d'administrer au pauvre animal une dose très forte d'éther. Après qu'ils eurent constaté que l'animal était bien sous l'influence de ce médicament, ils le mutilèrent et le jetèrent dans la rue. On dit que des mandats d'amener vont être lancés contre les coupables.

L'ALBUM MUSICAL.—Nous venons de recevoir la dernière livraison de "L'Album Musical" d'avril. Ce numéro contient de fort jolies choses en fait de musique. Nous citerons entre autres les deux romances que Madame Albani a chantées à ses concerts avec tant de succès: "Souvenirs du jeune âge," du "Pré aux Cleres" et "Nuit d'étoiles" de Widor, la ronde du premier acte du dernier opéra de Lecocq "Le cœur et la main," un magnifique morceau d'orgue de "Lemmings" et une romance sans paroles de Mendelssohn.

La partie littéraire est aussi très intéressante. On y remarque une très bonne appréciation de l'Albani, un article de St-Saëns sur l'orgue, et une lettre parisienne. Nos remerciements à qui de droit.

On peut se procurer ce numéro de l'Album chez les éditeurs, 8 rue Ste-Thérèse. Prix 25 cts.

Les messieurs suivants sont élus officiers du Bureau de St-François: Bâtonnier, N. White; J. A. Camirand, syndic; M. L. E. Panneton, trésorier; M. H. W. Mulvena, secrétaire.

Membres du conseil: MM. J. W. Merry, S. Brooks, Sanborn et H. C. Cabana.

Délégué, M. L. C. Bélanger. Bureau des examinateurs: MM. G. O. Dock, L. C. Bélanger, H. B. Brown et H. W. Mulvena.

Comité de la bibliothèque: MM. L. E. Panneton, A. S. Hurd, E. Chartier, C. W. Côté et C. A. French.

FOIN.—Les exportateurs de foin se sont adressés par requête au gouvernement fédéral pour le prier de soumettre au gouvernement américain, par l'entremise du ministre anglais à Washington, leurs réclamations contre les autorités des Etats-Unis pour le recouvrement de droits perçus illégalement depuis des années. Ces réclamations s'élèvent à plus d'un million de piastres.

DÉPART.—On annonce le départ de Sa Grandeur Mgr. Ladfêche évêque des Trois-Rivières, pour Rome, où elle se rendra pour affaires se rattachant à la création du diocèse de Nicolet.

Mgr. Ladfêche est accompagné de MM. les abbés Baril et Cloutier de Séminaire des Trois-Rivières.

RUMEUR ALARMANTE.—Une rumeur alarmante circule à Halifax.

On dit que le lieutenant-gouverneur a reçu une lettre lui annonçant l'arrivée prochaine à Halifax de deux vaisseaux suspects et l'avertissement de prendre des précautions pour protéger la vie et la propriété des citoyens.

On dit que cette lettre vient de sir John A. Macdonald et qu'elle contient des renseignements qui ont mis les autorités navales et militaires sur le qui-vive et leur ont fait prendre immédiatement des mesures pour faire face au danger.

Le lieutenant-gouverneur a dit, paraît-il, qu'il avait reçu en effet une lettre de source authentique contenant des renseignements qui ont décidé les autorités à adopter immédiatement des mesures énergiques. Il a refusé de faire connaître le nom de l'auteur de cette lettre, mais il est convaincu qu'on ne lui en a pas imposé, bien que l'auteur de la lettre en question ait pu être trompé. Il a refusé aussi de communiquer le contenu de cette lettre ainsi que les mesures que les autorités avaient eu devoir adopter.

On lui a demandé si sir John A. Macdonald était l'auteur de cette lettre, mais il a refusé de répondre à cette question.

On a pris des renseignements ailleurs et il n'y a aucun doute que l'on peut ajouter foi à la rumeur.

Dimanche, le colonel Clerke a annoncé aux officiers de la garnison que deux vaisseaux montés par des sauteurs, paraît-il, et ayant à leur bord une quantité de torpilles et d'autres matières explosives, étaient partis de Boston ces jours derniers pour Halifax. En arrivant ici, on se proposait de déposer les torpilles dans la rade pour faire sauter les navires qui s'y trouvent.

Les autorités, dit-on, se proposent de prendre des précautions extraordinaires le 14 courant, jour de l'exécution de Brady, l'un des assassins du Phoenix Park. On ne sait pas si le nombre des sentinelles sur les propriétés du gouvernement impérial et dans les différents quartiers de la ville va être augmenté, mais à bord du vaisseau de guerre "Tencods" la garde a été doublée, et les sentinelles qui gardent les portes de la ville ont reçu ordre de se tenir sur le qui-vive.

—On enrôle actuellement des recrues pour la police à cheval du Nord-Ouest.

Bureau des Examinateurs de St-Hyacinthe séance du 1er mai 1883.

Membres présents: Les Revs. J. A. Gravel, V.G., président; J. C. A. Desnoyers, curé de St-Pie; T. Boivin, curé de St-Hilaire, et A. Dumoulin, du séminaire de St-Hyacinthe; MM. J. H. L. St-Germain, M.D., et Noël Gervais.

Ecole Modèle, 1ère classe: Delles Malvina Chabotte, de St-Hyacinthe, français et anglais; Clara Bergeron, de Drummondville, do; Gertrude Hopkins, de Cookshire, do; M. Irénée Auclair, de St-Marc, do.

Ecole élémentaire, première classe, Diles Georgiana Lapalme, de St-Hilaire, français et anglais; Civiline Provost, de St-Hyacinthe, français; Arzèle Clément, do; Léonie Beaugrand, do; Exeline Brosseau, de Roxton-Falls; Rose de Lima Nadeau, de St-Athanas; Victorine Chabotte, de St-Dominique; Marie Rose Lamotte, de Ste-Marie de Monnoir; Nathalie Durand, de Verchères; Domitille Déry, de Ste-Marie de Monnoir; Arzèle Bachand, de Ste-Madeleine; Anna Noisoux, de St-Césaire; Octavie Robert, de St-Césaire; Eudéne Robert, de St-Paul; Emma Tessier, de St-Césaire; Octavie Jetté, de St-Grégoire; Ellen Morisy, North Ely, anglais.

Ecole élémentaire, seconde classe, français: Delles Ismaïe Desnoyers, de Milto; Exilda Lague, de St-Théodore d'Acton.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.—M. l'abbé Achille Vallée, procureur du collège de Lévis, est nommé curé de St-Flavien, en remplacement de M. l'abbé Joseph Magloire Rioux, qui est malade.

M. l'abbé George P. Côté, ci-devant vicaire de la Basilique, devient assistant de M. le curé de Silery.

M. l'abbé Louis-Laurent Paradis, est transféré du vicariat de St-Roch de Québec, au vicariat de Silery.

M. l'abbé Louis B. Beau, remplace M. l'abbé L. Paradis comme vicaire à St-Roch de Québec.

Nous regrettons d'apprendre la mort de lady Taché, veuve de sir E. P. Taché et mère de M. E. C. Taché, sous-commissaire des terres de la Couronne. Elle était âgée de 83 ans. Nos condoléances à la famille.

On mande d'Ottawa que le gouverneur général et la princesse Louise quitteront la capitale vers le 23 courant et visiteront Toronto et Montréal et autres villes avant de se rendre aux places d'eau.

PENIBLE MORT.—Un accident qui a coûté la vie à un jeune garçon de quatorze ans, est arrivé il y a quelques jours à St-Félicien, lac St-Jean, où il a jeté la consécration.

M. Michel Gagnon, cultivateur était à bûcher dans la forêt, en compagnie de son fils. Au moment où un arbre allait s'abattre, le pauvre garçon en attachant un autre à une tringle pour l'enlever. Son père lui cria pour l'avertir du danger, mais soit qu'il n'entendit pas ou qu'il ne fut pas assez prompt à se reculer, il fut atteint à la tête par une des branches de l'arbre qui venait de s'abattre avec fracas.

Le père éperdu accourut vers son enfant qu'il trouva mort. Le crâne était ouvert et la cervelle s'était répandue dans le chapeau du malheureux.

RONGEURS AFFAMÉS.—La semaine dernière, les rats ont fait des leurs chez une famille qui demeure rue des Prairies, à St-Roch. La mère, avant de s'endormir, avait couché près d'elle son jeune marmot qui pouvait ainsi, s'en débarrasser personne, se servir à satiété. Tout-à-coup un cri de l'enfant a réveillé la mère en sursaut, et en étendant la main, elle l'a posée sur un rat énorme qui a pris la fuite. En même temps, un second rat sautait sur le plancher.

Tout ce brouhaha réveilla à son tour le mari, qui s'empressa de fermer les portes et qui se mit à pourchasser armé d'un tire-botte, les vilains rongeurs qui avaient voulu faire concurrence à son héritier. Les deux rats ont payé de leur vie leur effronterie.

BRULÉ VIF.—Un de ces accidents qui se renouvelent malheureusement trop souvent, est arrivé vendredi dernier, à St-Joseph de la Beauce. Plusieurs enfants avaient été laissés seuls à la maison par leurs parents. Aussitôt ceux-ci disparus, les bambins commencèrent à jouer avec des allumettes qu'ils enflammèrent. Si bien, qu'un instant plus tard, les vêtements d'un d'entre eux étaient en feu. Les cris des enfants attirèrent les passants qui s'empressèrent d'éteindre les flammes. Le petit infortuné surviva peut-être à ses horribles blessures, mais il restera défiguré.

INFORMATIONS.

MAGNIFIQUE.—Choix de Tapis et Prêlart, Damas, Repp, Cretone, Toile et Nette à Rideau, le tout dans les patrons les plus nouveaux et nouvellement arrivés chez MM. Brousseau & Frère.

AVIS IMPORTANT.—M. CLOVIS FAUTEUX médecin, pratiquant ci-devant à St-Simon, est maintenant établi à ST-HYACINTHE, où il pratiquera comme **MEDECIN ET CHIRURGIEN.** Il tiendra son bureau dans la bâtisse de M. Morin, Place du Marché, porte voisine du magasin d'épicerie de M. JOSEPH MORIN.

M. FAUTEUX sera visible à toute heure, de jour et de nuit.

REPOS ET SOULAGEMENT A CEUX QUI SOUFFRENT.

"Le Panacé Domestique de Brown" n'a pas d'égal pour soulager les douleurs internes et externes. Il guérit les douleurs de côté, de dos ou d'intestins, maux de gorge, rhumatisme, maux de dents, lumbago, et toutes les sortes de douleur. Il vivifie le sang et guérit, son pouvoir est merveilleux. Le Panacé Domestique de Brown est reconnu comme le grand tue-douleur, et il a double valeur d'aucun autre. Effiror ou ouest connu, il devrait être dans chaque famille, il est le meilleur remède pour les crampes dans l'estomac et les douleurs de toutes sortes, à vendre chez tous les pharmaciens 25cts la bouteille. 2 83

POUR DEUX MOIS SEULEMENT.—Immense avantage offert au public par Sénécal Frères. A partir d'aujourd'hui toutes nos marchandises sans exceptions seront vendues à des prix incroyables, à vous d'en profiter. Pleine et entière satisfaction à tous. Ne manquez pas de faire une visite chez M. Sénécal frères; une chose bien sûre, c'est qu'ils vendent à des prix fabuleusement bas, tout le monde se diront, ou fait-il aller pour acheter bien bon marché.

La seule réponse! En face de la Banque de St-Hyacinthe, 72, Rue des Cascades, chez Messrs. Sénécal Frères.

N. B.—Toutes personnes achetant au montant d'une piastre, auront un patron de mode gratis.

POUR LE TIERS DE LA VALEUR.—C'est au grand magasin de chaussure de A. Dion que l'on achète une petite congress en prune de soie valant une \$1 pour 35 cents—garantie solide. 1 m.

\$100 DE RECOMPENSE seront donnés à celui qui trouvera un certificat ou référence que nous publions qui n'est pas véritable.

L'Institut International, pour les maladies de la gorge et des poumons fait une spécialité du catarrhe, surdité catarrhal, bronchite, asthme et consommation. Nous faisons des guérisons merveilleuses.

Nous employons douze médecins éminents et bien qualifiés, en Canada seul.

Nous avons la vente et le seul droit (ouvert par brevets) de nous servir dans le Canada et les Etats-Unis du spiromètre, l'invention merveilleuse de M. Souvielle de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour le traitement des maladies ci dessus mentionnées.

Nous chirurgiens visitant toutes les grandes villes et cités dans le Canada.

Pour information, adressez 13, Carré Philippe, Montréal, ou 173, rue Church, Toronto.

Voici un des milliers de certificats que nous pourrions donner:

Saint-Laurent, Lac Manitoba, le 15 janvier 1883.

M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française.

Cher monsieur,

Je ne puis trop remercier Dieu de m'avoir inspiré l'heureuse idée de me procurer votre spiromètre et vos excellentes médecines. J'ai admiré plus d'une fois les merveilleux effets de vos remèdes. J'ai donc, monsieur, confiance que votre spiromètre me guérira radicalement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

JOSEPH MARCOUX,

Ptre. missionnaire

BONNE NOUVELLE.—M. T. Robitaille, marchand-tailleur de cette ville, aura très prochainement à la disposition de ses nombreuses pratiques et du public, un nouveau tailleur, coupeur d'une expérience et d'une capacité reconnue.

Pour s'assurer des services d'un homme renommé pour ces qualités, et afin de placer son établissement au nombre de ceux des grandes villes du Canada et des Etats-Unis, M. Robitaille est allé tout dernièrement aux Etats-Unis où il a engagé à prix d'or l'un des meilleurs coupeurs de Boston.

C'est pour cette raison que nous annonçons cette bonne nouvelle, afin que le public apprenne qu'il existe dans St-Hyacinthe un magasin de marchand-tailleur, où les personnes qui désirent avoir un habillement taillé et fait dans les derniers goûts, sachent d'avance où donner leurs ordres.

M. T. Robitaille vient de faire construire une magnifique boutique adjoignant son magasin, afin de surveiller lui-même la confection de tout ordre donné à son établissement, de manière à donner entière satisfaction à ses pratiques.

Il faut aussi remarquer que son importation du printemps doit lui arriver dans ce mois. Ayant vendu dernièrement une partie de son stock il lui a fallu importer en grande quantité de sorte qu'on n'aura pas de difficulté à trouver dans ce magasin une marchandise qui, comme par le passé, satisfiera tous les goûts.

T. Robitaille, marchand-tailleur, no. 76, rue des Cascades, en face de la Banque St-Hyacinthe.—1 m.

A L'ESSAI POUR TRENTÉ JOURS.—La VOLTAIC BELT CO. MARSHALL MICH., enverra la célèbre ceinture électro-voltaïque du Dr Dye et des applications électriques à l'essai pour trente jours aux hommes (jeunes ou vieux) qui sont affligés de débilité nerveuse, perte de vitalité et autres troubles semblables, garantissant un prompt et complet rétablissement de la santé et de vigueur mâle. Adressez comme ci-dessus: N. B.—Il n'y a aucun risque puisque l'on vous permet de l'essayer pendant trente jours. à 2 84

Meres! Meres!! Meres! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? Si l'on est ainsi aller chercher tout de suite une bouteille de SNOOP CALMANT DE MME. WINGLOO. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute il n'y a pas une mère au monde qui ayant vu de ce Sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour l'usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS & PARKIN sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contre-façons.

INDUSTRIE FROMAGÈRE.—M. F.-X. Bertrand, manufacturier de St-Hyacinthe, informe toutes les personnes qui se proposent d'établir des fromageries, qu'il a en mains une quantité de bouilloires (chaudières) de première qualité, qu'il vendra à très bas prix et aussi des vis de presse de toutes grandeurs. Le public sera toujours certain de trouver à cet établissement tout ce dont il aura besoin en fait de machineries de toute sorte.

FEUILLETON

LES CAGNARDS

DE

L'HOTEL-DIEU DE PARIS

XXVII

LE SECRET DE M. DE LIVRY

(Suite)

Rigaut lui dit quelques mots à voix basse et lui désigna de la main les personnes réunies dans le salon.

Le comte s'arrêta et se tourna vers elles. Toutes s'étaient levées, sans oser parler et faire un geste, avant de savoir quel accueil les attendait.

Leur incertitude ne fut pas longue. Les traits d'Oscar s'adoucirent, ses yeux devinrent humides et il s'élança vers mademoiselle van Balen, en s'écriant avec un accent de l'âme:

—Frédérica!

Mais aussitôt le sentiment des convenances, si fort chez un homme du monde, domina ce premier mouvement; il s'arrêta de nouveau, et s'inclina.

—Bonjour, mon cher baron... Bonjour, Buffières, dit-il d'un ton amical en donnant une poignée de main aux visiteurs. C'est bien à vous de venir voir un pauvre malade... car j'ai été malade, je crois.

On se rassit. Malgré la tranquillité du comte, on éprouvait quelque embarras. Rigaut avait passé derrière le siège de son maître et se tenait silencieusement en communication avec les deux hommes vêtus de noir, qui ne cessaient de garder la porte.

Livry, tout rêveur, semblait essayer de réunir des idées confuses, incohérentes.

—Oui, j'ai été malade, reprit-il enfin, et ainsi sans doute s'explique le bonheur que j'ai de voir chez moi mademoiselle van Balen... On est sûr qu'elle apparait, comme l'ange de la Charité, partout où il y a de la souffrance!

Ces paroles, raisonnables et prononcées d'un ton triste, rendirent quelque assés à Frédéric.

—En effet, monsieur de Livry, dit-elle, vous nous avez donné, ces derniers temps, de cruelles inquiétudes... Mais à présent, j'espère, vous allez redevenir bien portant d'esprit et de corps; mes parents comptent qu'on vous reverra chez nous... N'est-il pas vrai, mon père?

—Certainement, certainement, balbutia le baron.

Livry ne quittait pas des yeux mademoiselle van Balen.

—Comme vous êtes belle! murmura-t-il.

Frédérica était bien un peu alarmée de l'expression de son regard. Néanmoins elle répondit avec une légèreté affectée:

—Oh! des compliments, monsieur de Livry? Vous savez que je les aime guère, et si vous pensiez ce que vous dites, vous n'eussiez pas écrit à mon père cette lettre d'adieu qui nous a tant affligés.

A continuer.

MARIAGE.

A Longueuil le 24 avril, M. J. B. Irénée, 1re fontaine, fils de F. Fréfontaine, Ecr., de St-Fulgence de Durham, conduisant à l'angel Delle, Marie Hornelle-Amanda-Erilda, fille de Ovide Dufresne, Ecr., de Montréal. La bénédiction